

# Editorial

Autor(en): **Wicki, Fridolin**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2014)**

Heft 14

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Editorial



Fridolin Wicki  
Responsable de la Direction  
fédérale des mensurations  
cadastrales

Chères lectrices, chers lecteurs,

Après avoir passé un peu plus de neuf ans à sa tête, je laisserai les rênes de la Direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M) entre de nouvelles mains à la fin du mois de mai 2014. Je le ferai avec un mélange de joie et de tristesse. Si je me réjouis d'ores et déjà d'occuper la fonction de directeur de l'Office fédéral de topographie swisstopo dès le printemps et de pouvoir, à ce titre, continuer à suivre la destinée de la mensuration officielle – même si c'est d'un peu plus loin qu'au cours des dernières années –, il ne fait aucun doute que le lien direct que j'entretenais avec ce domaine d'activité passionnant et avec les professionnels qui l'incarnent va me manquer, surtout au terme d'un bail de près de 25 ans.

Aujourd'hui, la mensuration officielle et le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) sont très bien positionnés au niveau fédéral. Je suis heureux de pouvoir transmettre la responsabilité d'une équipe soudée et motivée à la personne qui me succédera, laquelle pourra également s'appuyer sur un excellent réseau de partenaires. J'ai toujours éprouvé un vif plaisir à collaborer avec les géomètres cantonaux, avec les ingénieurs géomètres ainsi qu'avec d'autres spécialistes provenant des rangs de l'administration et du secteur privé. Notre collaboration, fondée sur une confiance réciproque et un respect mutuel, a grandement contribué à ce que la mensuration officielle connaisse l'évolution remarquable qui a été la sienne ces dernières années. Elle a également permis au cadastre RDPPF de connaître des débuts aussi sereins.

Dans les années à venir, la mensuration officielle devra prendre des décisions qui engageront son avenir (cf. ar-

ticle en page 4). Pour prendre le bon cap et disposer, demain comme aujourd'hui, d'un système cadastral apte à répondre aux besoins de l'administration, des milieux économiques et de la population, il faudra faire preuve de courage, d'un engagement sans faille et d'un jugement très sûr. Je suis réellement convaincu que la mensuration officielle est parfaitement armée pour maîtriser les différents défis qui l'attendent. Sachez dès maintenant que swisstopo lui apportera un soutien appuyé, en sa qualité de partie prenante à son organisation. J'y veillerai personnellement.

A propos: la revue spécialisée «cadastre» constitue une partie du soutien apporté par swisstopo. A compter du présent numéro, elle respecte la charte graphique de swisstopo (ou «Corporate Design») introduite par l'office en 2013. Le contenu, lui, ne change pas: nous nous efforçons toujours de présenter l'ensemble des informations d'importance pour la mensuration officielle et le cadastre RDPPF sous une forme attrayante et aisément lisible. Vous êtes d'ailleurs cordialement invités à publier vos propres textes dans «cadastre». Vous détenez une information intéressante, vous avez rédigé un rapport d'expérience susceptible d'intéresser notre lectorat ou vous venez de réaliser une découverte stupéfiante? N'hésitez pas une seule seconde et transmettez-nous vos écrits à l'adresse de courrier électronique [infovd@swisstopo.ch](mailto:infovd@swisstopo.ch).

Permettez-moi enfin de vous remercier de votre collaboration, toujours fructueuse et de qualité, durant les années que j'ai passé à la tête de la D+M et d'espérer pouvoir continuer à bénéficier de votre soutien dans les nouvelles fonctions qui seront les miennes sous peu.

Fridolin Wicki